



Monsieur Bernard KOUCHNER
Ministre des Affaires étrangères
37 Quai d'Orsay
75007 Paris

Paris, le 5 mai 2008

Monsieur le Ministre

Robert del PICCHIA

SENATEUR DES FRANÇAIS
ETABLIS HORS DE FRANCE

*Vice-Président
de la Commission des
Affaires étrangères
de la Défense et
des Forces armées*

*Membre de la Délégation
pour l'Union européenne*

*Membre du Comité exécutif
de l'Union interparlementaire
(UIP)*

*Représentant du Sénat
à l'Assemblée parlementaire
Euroméditerranée
(APEM)*

*Représentant du Sénat
au Conseil d'administration
de l'Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger
(AEFE)*

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur une circulaire adressée aux chefs de postes diplomatiques et consulaires leur demandant de prendre en compte les difficultés budgétaires et de réaliser des économies lors des célébrations du 14 juillet.

A ce titre, il est demandé aux chefs de postes de réduire le nombre de leurs invités et de le limiter aux personnalités représentatives de la communauté.

Si nous ne pouvons qu'approuver les mesures d'économies budgétaires dans le contexte actuel, le choix de la réception du 14 juillet pour les appliquer me paraît difficilement réalisable et pas du tout opportun.

En effet, les chefs de postes auraient beaucoup de difficultés à sélectionner les personnes représentatives de la communauté française en étant certains de discriminer une grande partie de nos compatriotes et d'être fortement critiqués pour leurs choix.

Comme vous le savez, la réception donnée ce jour là est pour la plupart de nos ressortissants l'un des rares moments – et pour beaucoup, le seul – qui permet un contact direct avec les agents diplomatiques et consulaires.

Lors de ses déplacements à l'étranger, le Président de la République ne manque jamais de rencontrer la communauté française, de vanter le courage des Français qui s'expatrient et de souligner le lien très fort qui les unit à la France. Le 14 juillet est l'un de ces liens républicains et populaires qui symbolisent au mieux l'unité de la Nation et la convivialité.

Comment expliquer alors à ces compatriotes leur exclusion par les ambassadeurs et consuls généraux de la plus grande fête républicaine de l'année ? Priver les Français de l'étranger de la célébration de leur fête nationale serait incompréhensible et aurait un effet des plus désastreux.



S'il n'était pas possible d'imputer les économies nécessaires sur d'autres chapitres, il paraîtrait nécessaire de rechercher d'autres moyens permettant à la fois d'organiser la réception du 14 juillet selon la tradition et d'en limiter les dépenses.

Un élu des Français de l'étranger suggère par exemple d'offrir un buffet plus simple et moins coûteux.

Une autre solution serait d'autoriser les chefs de postes, à faire sponsoriser la réception par des sociétés françaises, tout du moins dans les pays à forte population française où la facture du 14 juillet est logiquement élevée. A notre époque, en effet, rien ne s'oppose plus à ce que les cartons d'invitation fassent état d'un soutien d'une ou plusieurs sociétés françaises opérant dans le pays, comme c'est d'ailleurs déjà le cas au cours de l'année pour des manifestations, culturelles ou autres.

En tout état de cause, je vous prie, Monsieur le Ministre, de faire revenir vos services sur une décision qui préoccupe nos ambassadeurs, embarrasse les élus à l'AFE, perturbe les relations avec la communauté française, et s'oppose au sentiment du Président de la République sur l'importance des Français expatriés pour le rayonnement culturel et économique de la France à l'étranger.

En espérant que cette proposition trouvera auprès de vous un accueil favorable, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Robert del Picchia". The signature is fluid and cursive, with a large initial "R" and a long, sweeping tail.

Robert del PICCHIA